

Comprendre les placements durables : transparence, défis et rôle des caisses de pension

Les placements durables sont de plus en plus critiqués. Le danger s'appelle «greenwashing»! La jungle terminologique qui prévaut n'aide pas à s'y retrouver. Quelles sont ces critiques? Qu'entend-on par placements durables, comment les distinguer et pourquoi les caisses de pension sont au centre de l'attention lorsqu'il s'agit de placements durables?

Le concept retenu par l'UE: la double matérialité

S'il n'existe aujourd'hui pas de définition uniforme de l'investissement durable, le principe est simple. Il signifie que des thèmes environnementaux, sociaux, de gouvernance - ESG dans le jargon - sont pris en compte dans les décisions financières. La perspective de la durabilité n'est toutefois pas définie précisément. Il existe essentiellement deux perspectives: soit l'analyse porte sur les risques et opportunités qu'apportent la durabilité à une entreprise, c'est la matérialité financière; soit l'analyse porte sur les impacts positifs et négatifs d'une entreprise sur l'environnement et/ou la société, c'est la matérialité d'impact. En d'autres termes, on entend par matérialité financière, le fait que certains acteurs n'intègrent les critères ESG que lorsqu'ils sont pertinents pour la performance financière. Tandis que d'autres acteurs veulent aussi savoir quels impacts leurs investissements ont sur la société et la planète, ou encore voir leurs valeurs se refléter dans leurs investissements. A ce jour, le concept de placement durable couvre toutes ces approches de façon équivalente. Le concept de double matérialité (voir image ci-contre) a été adopté par l'UE en 2022, et constitue le fondement des nouvelles normes de reporting extra-financier en cours de déploiement (Corporate Sustainability Reporting Directives - CSRD). En parallèle du concept de l'UE, d'autres directives émergent afin d'apporter plus de transparence sur l'approche adoptée.

Des critères divergents

Outre ces visions différentes, la critique porte aussi sur des évaluations qui divergent. Il peut être déroutant que les indicateurs censés quantifier la durabilité, notamment les notations ESG des entreprises, diffèrent selon les agences de notation. Une notation évalue par exemple comment une entreprise est préparée aux défis futurs (évolutions réglementaires, risques physiques en lien avec les changements climatiques par exemples). D'autres agences se concentrent sur l'impact des produits et services. La combinaison de ces différents critères et des pondérations différentes peuvent ainsi faire varier notablement la note finale pour savoir si une entreprise est «durable», et donc si elle est

susceptible d'être considérée pour des placements durables. Les thèmes de la durabilité étant en grande partie des indicateurs qualitatifs, une mesure uniforme est d'autant plus ardue. La publication de normes par secteur sera aussi très utile à l'avenir car on n'analyse pas une compagnie d'assurance comme une entreprise pharmaceutique. L'histoire des placements financiers durables est également encore relativement récente. Il faut parfois un peu de temps pour que les méthodologies convergent.

Des attentes pas satisfaites

Une grande partie des critiques actuelles reposent encore sur le fait que les attentes ne sont pas satisfaites. Par exemple, les attentes des investisseurs ne correspondent pas à celles des fournisseurs de produits durables. En clarifiant les objectifs de placement et la transparence qui en résulte, une convergence pourra avoir lieu. Aujourd'hui, en tant qu'investisseur, il est donc important d'être attentif et de poser des questions. Il faut être clair sur ses propres objectifs: s'agit-il de refléter des valeurs dans les placements, s'attend-on à une amélioration du profil de risques et des rendements, veut-on obtenir un changement de l'économie réelle. Ce sont concrètement ces questions que doivent se poser les caisses de pension pour l'examen de leurs investissements.

Le rôle des caisses de pension

La société est aujourd'hui confrontée à des défis majeurs qui affectent notre planète. Compte tenu

que les grands investisseurs institutionnels, à l'instar des caisses de pension, gèrent la majeure partie des actifs mondiaux, il est ainsi attendu qu'ils contribuent aussi au développement durable. L'objectif premier d'une institution de prévoyance professionnelle est, pour simplifier, de générer des rentes sûres, tel est le mandat légal du 2^e pilier en Suisse. Selon la loi sur la prévoyance professionnelle (LPP et OPP2) en l'état, il est possible d'intégrer des facteurs de durabilité, même si ceux-ci ne constituent pas un objectif en soi, dans la mesure où les rendements sont conformes au marché. Ainsi, ces dernières années, de plus en plus de caisses de pension se sont consacrées à ce thème et publient désormais des rapports de durabilité ou ESG. L'éventail de ces rapports est très varié, tout comme l'étendue de leur mise en œuvre.

Les questions clés pour évaluer la durabilité

L'ASIP, l'association faîtière suisse des caisses de pension, a elle aussi publié un cadre de reporting ESG afin d'uniformiser les rapports sur la durabilité. La première partie porte sur les informations qualitatives: existe-t-il une stratégie de durabilité, où est-elle ancrée, comment les compétences sont-elles réglées? Il s'agit également de présenter quelles approches de durabilité sont appliquées et dans quelles classes d'actifs. Dans la deuxième partie, il s'agit d'indicateurs quantitatifs, essentiellement environnementaux pour l'instant, tels que les émissions de CO₂ des portefeuilles dans des classes d'actifs comme les actions. Ici encore, il

important d'être attentif à la description des différents indicateurs ainsi qu'à leur étendue. Par exemple, pour les émissions de CO₂, il faut voir quels scopes, 1, 2 ou 3, sont couverts. La précision est de mise, en particulier si l'on veut comparer des institutions de prévoyance individuelles, car les indicateurs peuvent varier selon le fournisseur de fonds durables, comme nous l'avons décrit plus haut. Ce cadre peut néanmoins servir à observer l'évolution des institutions de prévoyance au fil du temps. L'encadré ci-dessous résume les questions qui permettent d'obtenir des informations plus précises sur la mise en œuvre de la durabilité des placements d'une caisse de pension, ou d'autres portefeuilles et fonds de placement.

Alors...Greenwashing ou pas?

Il est nécessaire d'y regarder de plus près, surtout si l'on veut savoir si la performance en matière de durabilité correspond à ses propres attentes.

Texte **Ulla Enne**,
Responsable des placements durables
Nest Fondation collective

Poser les bonnes questions

Ancrage de la durabilité dans l'institution?

Examen de la crédibilité, motivation et objectif de l'investissement durable (par ex. stratégie, organes, règlements).

Quelle approche pour quelle classe d'actif?

Détermination de l'étendue de la durabilité dans le portefeuille, harmonisation des approches avec l'objectif/la motivation de l'investissement durable (par ex. sélectivité, engagement).

Quels comptes-rendus?

Vérification des résultats des approches mises en œuvre et de la réalisation des objectifs à l'aide de rapports (par ex. indicateurs climatiques, objectifs ODD)



Investissements

— pour cent
dans le charbon

— pour cent
dans l'armement

Fidèle à ses principes depuis plus de 40 ans, Nest offre une prévoyance professionnelle sûre et durable pour les PME. Nos investissements sont compatibles avec l'objectif «net zéro carbone» de l'Accord de Paris et contribuent aux Objectifs de

développement durable de l'ONU. Notre rapport sur la durabilité 2023 décrit comment nous mettons en œuvre notre politique de placement de manière stricte, transparente et durable.

Une retraite basée sur des investissements durables, en toute sérénité.

nest

Caisse de pensions écologique et éthique

Plus d'information :
www.nest-info.ch/fr

